



NORME TECHNIQUE SUPPLÉMENTAIRE 2

Effectuer un traitement d'acupuncture

Conditions :

Le plan de traitement du client indique qu'un traitement d'acupuncture pourrait s'avérer approprié et le client a consenti à recevoir de l'acupuncture.

Tâche :

Effectuer l'acupuncture.

Norme :**Qualité / technique :**

- Pour vous permettre de posséder les qualifications nécessaires pour offrir l'acupuncture en tant que modalité de massothérapie, y compris les exigences de formation minimales établies par l'Ordre des massothérapeutes de l'Ontario.
- Afin que vous n'offriez pas de traitement ou de technique d'acupuncture pour lequel vous ne possédez pas les qualifications ou qui dépassent la portée de votre formation, de vos capacités, de votre expérience et de votre champ d'exercice.

Qualité / mesures interpersonnelles :

- S'assurer d'informer le client des risques et réactions possibles au traitement.
- S'assurer de s'informer du degré de confort du client relativement à l'acupuncture ou s'il ressent des douleurs ou de l'inconfort pendant le traitement.
- S'assurer de mettre fin au traitement ou de le modifier immédiatement si le client indique une augmentation imprévue de la douleur.
- S'assurer de ne pas utiliser une technique et de ne pas continuer d'utiliser une technique si le client indique qu'il aimerait mieux que vous ne l'utilisez pas.
- S'assurer de dire au client que certaines techniques peuvent être douloureuses, dépendamment de leur application et de la raison du traitement.

Sécurité :

- S'assurer d'être conscient qu'il y a toujours des risques associés à l'exercice de l'acupuncture. Parmi les effets néfastes de l'acupuncture, mentionnons l'infection, la perforation d'organes vitaux, les dommages aux principaux vaisseaux et nerfs. La sécurité en acupuncture nécessite une vigilance constante pour s'assurer de maintenir des normes élevées de propreté, de stérilisation, de techniques aseptiques et des considérations anatomiques soignées.
- S'assurer que les aiguilles et tubes de guidage utilisés aux fins du traitement soient à utilisation unique, préemballés, stérilisés d'avance, valides, fabriqués à des fins d'utilisation en acupuncture, pour le type d'acupuncture utilisé, et qu'on les jette de façon appropriée à la fin du traitement.
- S'assurer que le nombre d'aiguilles inséré dans le client est le même que le nombre d'aiguilles qu'on retire.

Référence :

Politique sur l'acupuncture

Prévention des infections à l'intention des professionnels réglementés